



Alpaje
ACEPP 05

Rapport d'activités 2022



Table des matières

Présentation de la fédération Alpaje-ACEPP05	3
Le réseau Alpaje-ACEPP05 en 2022	4
La vie associative	5
Une philosophie d'approche et une déclaration d'engagement ACEPP	6
L'animation du réseau	7
De quoi parle-t-on ?	7
Quelques chiffres et quelques dates pour 2022.....	10
Les soutiens financiers	15
Les actions et projets en 2022	18
Le Service d'Accompagnement à la Gestion	23
L'Organisme de formation	26
La vie de l'équipe salariée	29
Les perspectives 2023	30
Le rapport financier 2022	31

1. Présentation de la fédération Alpaje-ACEPP05



Alpaje-ACEPP 05 (Association de Liaison pour l'Avenir du Jeune Enfant) est la fédération départementale de l'A.C.E.P.P. (Association des Collectifs Enfants, Parents, Professionnels). L'objet de l'association départementale est de promouvoir et d'accompagner les lieux d'accueil petite enfance associatifs gérés par des parents sur le territoire des Hautes-Alpes. Il s'agit d'animer un mouvement éducatif et parental.

En encourageant :

- La communication entre les familles, notamment par la mise en œuvre d'actions concourant à l'amélioration de la qualité de la vie locale,
- La communication et la solidarité entre les professionnels,
- La solidarité entre les familles,
- Le développement d'initiatives locales collectives.

En promouvant :

- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant,
- Une place pour l'enfant dans la société comme sujet à part entière,
- Les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles,
- Une solidarité et une citoyenneté actives dans le respect des différences

Alpaje-ACEPP 05 représente un lien direct entre les associations petite enfance et les partenaires : la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes Service Action sociale, la MSA Alpes Vaucluse, Le Département des Hautes-Alpes Service Prévention Santé et Offre d'Accueil, les collectivités locales services CCAS ou CIAS, l'UDAF05, l'ACEPP nationale, l'Udess05...

Depuis sa création en 1991, ALPAJE-ACEPP05 a

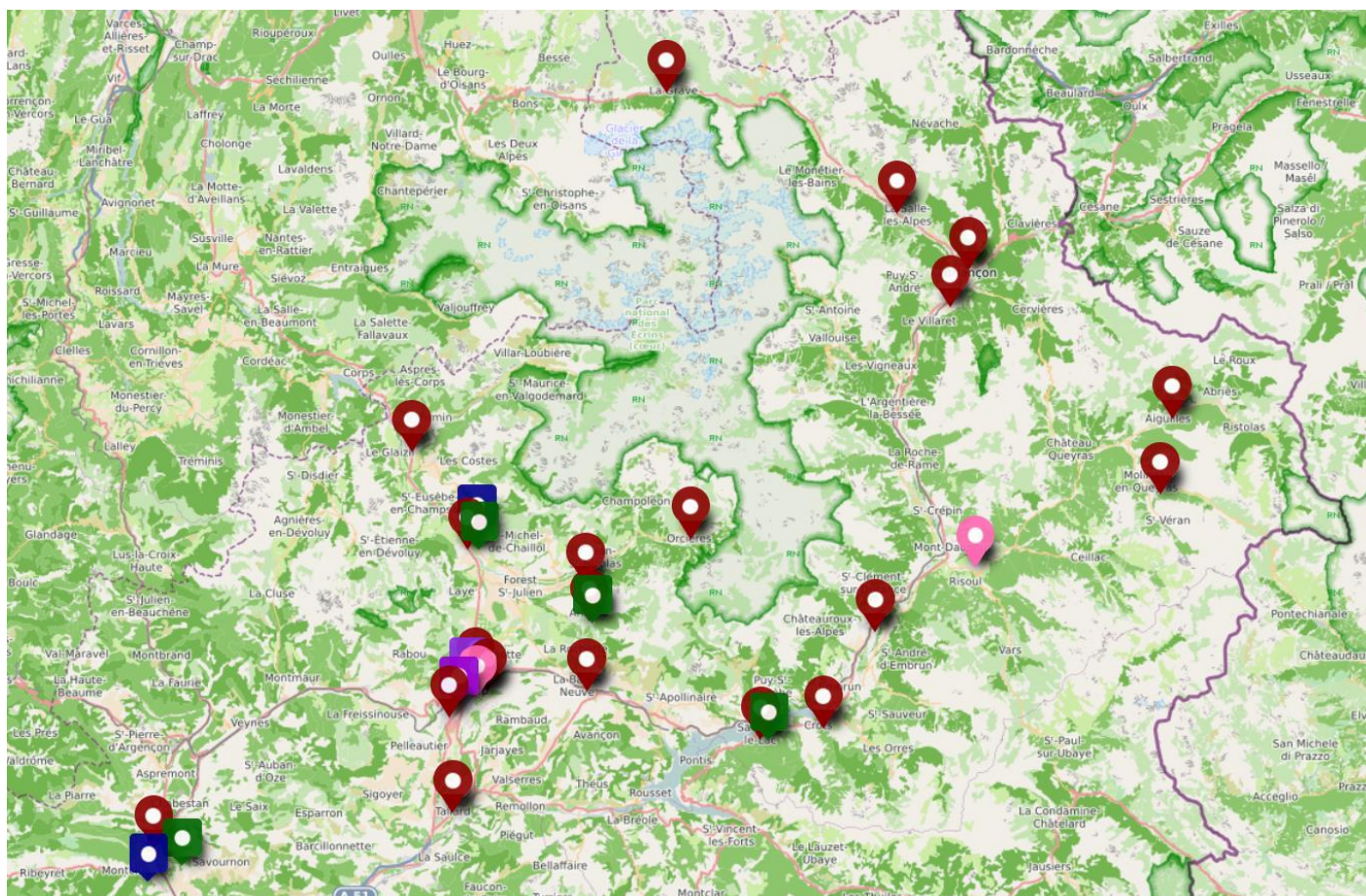
Accompagné à la création

L'éterlou à Chorges
Polichinelle St Léger et Orcières
Les Bulles d'enfants à Gap
Les Petits Lutins à Gap
Les Tross d'Ancelle
Les P'tites papouilles à la Bâtie Neuve
Les Petits petons à Châteauroux les Alpes
Les Coquins d'abord à Tallard
Les Marmottes du Valgo à Aubessagne, Chauffayer
La crèche de Monétier les bains
Le Château des enfants à la Grave
L'association ARPE - Euréka – le RAM de Gap
Grandir Ici, le café des familles à Gap
Les Petits Lous à Crots
La micro crèche de Villard St Pancrace – Les marmots du Mélézins/Les loustics
Et participé au côté de l'ACSSQ à la création de Crechen'do à Aiguilles en Queyras
Et porté pendant 4 années la création et mise en route de la ludothèque Ludambule

Accompagné au développement et/ou à la restructuration des services

<i>Les P'tits loups du Queyras</i>	<i>Les P'tits Bouts à Savines-le-Lac</i>
<i>Les Petites Canailles à Gap</i>	<i>Polichinelle à Orcières et à Saint Léger</i>
<i>Les Petits Lutins à Gap</i>	<i>Les Loustics à Briançon</i>
<i>Le Château des enfants à La Grave</i>	<i>Les Petits Petons, Les P'tits Lous à CLA et Crots</i>
<i>La crèche d'Embrun</i>	<i>La crèche Maxi Mômes à Guillestre</i>
<i>L'île aux enfants à Serres</i>	<i>Les Bulles d'enfants à Gap</i>

Le réseau Alpaje-ACEPP05



Cartographie des adhérents du réseau ALPAJE-ACEPP05,
Crédit : ALPAJE-ACEPP05, <http://alpaje-acepp05.fr/nos-adherents/>

En 2022, les associations membres du réseau Alpaje-ACEPP05 sont :



16 associations proposant des lieux d'accueil de la petite enfance, gérées de façon bénévole par les parents.

On dénombre parmi elles :

5 micro-crèches, 12 petites crèches, 2 crèches, 5 Accueil Collectif de Mineurs et 2 Relais Petite Enfance



1 association café enfant-parent lieux ressource parentalité,
2 ludothèques et 1 association ressource pour l'accueil individuel



2 adhérents individuels.

soit un total de 30 lieux destinés à la petite enfance et à la parentalité pour 22 associations parentales.

Notre réseau haut-alpin compte
2015 familles adhérentes au total (toute association adhérente comptabilisée),
894 enfants accueillis, et **169 professionnels**
et **250 parents bénévoles** impliqués.

**+ 1 nouvelle
association
adhérente en mars
2023**

2. La vie associative

Depuis la dernière Assemblée Générale électorale, les membres du Conseil d'administration 2022 sont :

- Christopher Brown « Les petits Lutins » (Gap)
- Christine Simon « Polichinelle » (St Léger les Mèlèzes)
- Delphine Grellier « Les P'tites Canailles » (Gap)
- Dorothee Pétiarakis "Les P'tits Loups" (Molines en Queyras)
- Géraldine Artaud "Lou Menas" (Saint Bonnet en Champsaur)
- Gabrielle Gicquaud, Parent bénévole (Aubessagne Chauffayer)
- Katia Roux « Les P'tites Papouilles » (La Bâtie Neuve)
- Laëtizia Nègozio "Les Coquins d'Abord" (Tallard)
- Marie-Claude Baile "Les Tross d'Anelle" (Anelle)

Les membres du bureau 2022 sont :

- Marie-Claude Baile, Présidente
- Delphine Grellier, Membre du bureau
- Dorothee Pétiarakis, Co-Trésorière
- Laëtizia Nègozio, Co-Trésorière
- Géraldine Artaud, Secrétaire

Mandats et représentations

- Marie-Claude BAILE en qualité de présidente siège au
 - Conseil d'administration de l'**UDAF 05**, en représentation de la fédération Alpaje-ACEPP05.
 - Au **CDSF, Comité Départemental des Services aux Familles**, où elle représente les employeurs privés conjointement désignés par la chambre du commerce et de l'industrie, par la chambre de métiers et de l'artisanat de région, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et la chambre de l'agriculture (12^{ème} membre désigné par arrêté préfectoral).
- Claire MacPhail, en qualité de coordinatrice fédérale siège au
 - Au **CDSF, Comité Départemental des Services aux Familles**, où elle représente les personnes qualifiées dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants, du soutien à la parentalité et de la conciliation de la vie familiale et vie professionnelle (15^{ème} membre désigné par arrêté préfectoral).
 - À l'**Udess 05, Union Départementale de l'Economie Sociale et Solidaire des Hautes-Alpes** au Conseil d'administration où elle représente les associations parentales adhérentes du réseau.

Participations à des colloques

L'Accep nationale avait initié un groupe de travail et de réflexion sur la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant en 2020. Madeleine Aurouze, alors salariée d'Alpaje-ACEPP05 avait fait partie des membres du groupe. En 2022, un **colloque dédié à la Charte « Un temps d'arrêt sur l'enfance »**, organisé par le groupe de réflexion ACEPP, s'est tenu à Paris et des membres du Conseil d'Administration accompagnés d'adhérents étaient présents pour la fédération Alpaje-ACEPP05 (Marie-Claude Baile, Présidente, Dorothee Pétiarakis Co-trésorière, Anne Ledouf, Association Polichinelle et Magali Aubert pour l'association les Tross d'Anelle).

**En 2022, il y a eu 9 réunions de bureau et 3 conseils d'administration.
La dernière Assemblée générale a eu lieu le 23 septembre 2022.**



3. Une philosophie d'approche et une déclaration d'engagement ACEPP



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT⁷

Les Collectifs ACEPP s'engagent !

La "Déclaration d'engagement Acepp" propose aux Collectifs des repères **autour de la COÉDUCATION, du VIVRE ENSEMBLE et de l'INNOVATION.** Chaque Collectif est libre de définir les conditions de sa mise en œuvre. Un Collectif peut être une structure d'accueil, une action parentalité, une initiative qui associe des enfants, des parents, des professionnels et des partenaires ancrés dans un territoire. Le Collectif agit dans un cadre non marchand.

La "Déclaration d'engagement Acepp" s'inscrit dans le cadre de la Convention des Droits de l'Enfant, des deux Chartes Nationales de l'Accueil du Jeune Enfant et de La Parentalité et intègre les enjeux du Développement Durable. Cet engagement s'articule autour de **4 dynamiques qui se complètent, se croisent, se nourrissent mutuellement.**

AVEC, PAR ET POUR LES ENFANTS

Chaque enfant est accueilli dans la reconnaissance et le respect de sa personne, dans la continuité éducative entre sa vie familiale et la vie sociale.

Tous les enfants sont invités à participer à une vie de groupe conviviale et à explorer le monde qui les entoure dans sa diversité :

- Par l'éveil à l'autre, l'attention, l'entraide et la coopération
- Par l'éveil sensoriel, culturel et artistique
- Par l'éveil à la nature et le respect de l'environnement

Le Collectif est porté par l'ensemble de leurs actrices et acteurs (enfants, parents, professionnels et partenaires).

Le Collectif met en place un accueil de qualité qui permet à chaque enfant de grandir et rencontrer les autres.



En savoir +

AVEC, PAR ET POUR LES COLLECTIFS

Le Collectif respecte les textes réglementaires en vigueur ainsi que les textes de référence tout en étant force de proposition et d'innovation.

LE COLLECTIF ORGANISE, GARANTIT ET PROMEUT :

- L'accueil de tous dans le respect et la reconnaissance de la diversité des enfants et des familles dans une démarche d'entraide et de coconstruction
- La responsabilité éducative partagée entre les parents et les professionnels
- La coéducation, la contribution à la réflexion « parentalité et société »
- Une participation des parents et une gouvernance démocratique
- La reconnaissance de la place des professionnelles
- La diversité des pratiques et propositions faites aux familles
- Une démarche d'innovations au plus près des familles
- Une implication du Collectif sur son territoire
- La non lucrativité de son activité
- La coopération avec les différents partenaires et acteurs locaux
- Une démarche de développement durable
- Une implication dans le réseau Acepp

AVEC, PAR ET POUR LES PARENTS

Chaque parent est avant tout parent de son enfant. Il est accueilli au sein d'un Collectif dans une démarche de coéducation et dans le respect de sa singularité.

Chaque parent rencontre d'autres parents, partage des expériences, participe à l'entraide et contribue à la vie sociale du Collectif.

Chaque parent en tant que membre de la communauté d'adultes (professionnels et parents), prend soin de tous les enfants et contribue à la réflexion et aux choix éducatifs du Collectif.

Chaque parent, en tant que membre associatif, peut s'engager et prendre des responsabilités au sein du Collectif et sur les territoires.

Le Collectif encourage les parents à construire leur parcours à travers la diversité des propositions d'accueil et d'accompagnement.

Le Collectif reconnaît et favorise toutes formes de participation.

AVEC, PAR ET POUR LES PROFESSIONNEL·LES

L'équipe professionnelle est garante de la mise en œuvre de l'accueil de tous les enfants et leurs familles :

- Elle veille au premier accueil dans une volonté d'accès à tous et de continuité entre vie à la maison et vie du Collectif. Les identités culturelles de chacun, enfant ou adulte, sont valorisées
- Elle organise la vie quotidienne en accompagnant chacun vers un bien vivre ensemble
- Elle encourage la participation des parents selon leurs possibilités et choix
- Elle contribue à la vie et à la gestion du Collectif dans une démarche de continuité et de pérennité
- Elle anime le projet d'accueil en le transmettant et en le partageant avec tous (parents, professionnels et partenaires)

Le Collectif organise et garantit :

- Une équipe diversifiée : genre, cultures, âges, formations, expériences...
- Des conditions de travail respectueuses et favorables
- Des temps de réflexion en équipe et avec les parents
- Un accès facile et régulier à la formation

www.acepp.asso.fr

© cepp.fr

4. L'animation de réseau en 2022

De quoi parle-t-on ?

Cette mission d'animation du réseau comprend plusieurs volets :

- La **veille information** sur les différents sujets propres au secteur associatif, à l'économie sociale et solidaire, aux politiques publiques familiales, au secteur de l'accueil des jeunes enfants, à la parentalité, à la fonction employeur, ...
- La **diffusion d'information** aux associations, côtés salariés et côté familles et côté administrateurs bénévoles, la création d'espace ressources et informations, outils et canaux de diffusion et de communication numérique, type wiki, site internet et padlet. Mission de sensibilisation et de prévention
- L'**animation du réseau** : organisation de rencontre collectives thématiques et/ou territoriales, animation de groupe de travail, espaces d'échanges et de partages de pratiques, animation de réseau en proximité, culture et soutien de la dynamique réseau collective, organisation d'évènements et d'actions pour le réseau, animation de commissions, animation du lien, actions d'interconnaissance
- L'**appui technique** sur sollicitation des adhérents, permanences téléphoniques et mails, renseignements et réponses immédiates sur les problématiques et questions du quotidien. Peut porter sur différents sujets : le fonctionnement d'un EAJE, le fonctionnement associatif, le cadre réglementaire, le cadre conventionnel, la fonction employeur, la gestion prévisionnelle et financière, les actualités nationales et locales,
- L'**ingénierie** : contribution et création d'outils d'appui technique et d'accompagnement à l'attention des adhérents, outils exclusivement réservés aux adhérents ACEPP, conception de supports et de documentations, alimentation d'une base de ressources nationales.
- L'**appui à l'émergence de projets parentaux** : sur sollicitation des parents et des collectifs parents – professionnels, conditionné au territoire Haut-Alpin et à l'implication bénévole de parents.
- L'**accompagnement des adhérents** : accompagnement personnalisé sur demande des adhérents, au regard des situations associatives rencontrées et des enjeux, et quand les situations nécessitent un appui approfondi et non immédiat. Notre accompagnement des adhérents s'inscrit dans une approche d'éducation populaire. Il est basé sur l'animation de la coopération entre parents et professionnels dans l'intérêt de l'association. Nous menons un pré-diagnostic avec l'association pour définir le contexte de la situation à accompagner, nous identifions ensemble les enjeux et des axes de travail à approfondir et à prioriser. Puis selon les enjeux et au regard de nos possibilités d'accompagnement, nous proposons un parcours d'accompagnement personnalisé.
- La **représentation des adhérents** : représentant du secteur associatif parental auprès des partenaires, dans les groupes de travail et les comités, auprès des institutions, des collectivités et dans les réseaux associatifs. Contribution aux réflexions territoriales et thématiques, remontées des observations de terrains et des réalités quotidiennes et structurelles des associations, échelon territorial local et national, contribution aux groupes de travail inter-fédérations ACEPP, participation aux contributions à l'échelon national.

L'animation du réseau cette année :

La réforme NORMA aura sans doute été l'actualité de la mission d'animation du réseau en 2022.

Avec une entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} septembre 2022, puis repoussée au 1^{er} janvier 2023, Alpaje-ACEPP05 a proposé des accompagnements collectifs et individuels aux adhérents sur la mise en conformité avec ce nouveau cadre réglementaire.

Alpaje-ACEPP05, dans sa mission d'animation et d'accompagnement du réseau a proposé des temps collectifs de travail et de réflexion, avec une mise à disposition de la salle de réunion d'Alpaje. Ces journées étaient proposées en duplex visio - présentiel pour permettre à celles et ceux qui ne pourraient venir sur place de participer quand même.

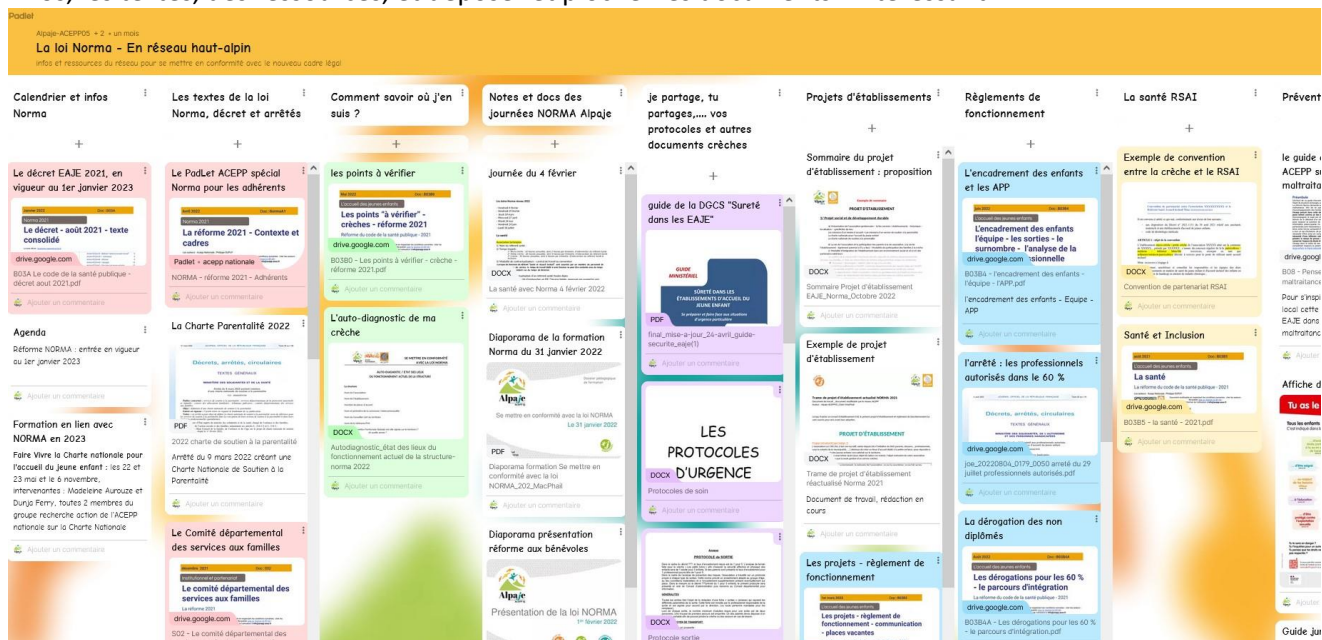
Les réunions ont eu lieu les :

- Vendredi 4 février (les projets)
- Vendredi 25 février (la santé)
- Jeudi 24 mars ; Mercredi 27 avril ; Mardi 24 mai ; Vendredi 24 juin et Lundi 18 juillet

Ces temps de travail étaient opérationnels : en plus d'échanger et de partager des ressources et documents, les participants ont aussi travaillé collectivement la rédaction des protocoles, projets et autres écrits/modalités exigés.

Pendant l'arrêt de travail de Claire MacPhail coordinatrice fédérale, c'est Marie-Ange Yvroud, adjointe de coordination qui a pris le relais sur cette mission. Avec l'appui de l'ACEPP nationale, l'accompagnement des adhérents du réseau a pu se poursuivre localement.

Nous avons mis en place un Padlet dédié à la réforme Norma en réseau Haut-alpin, où chacun a pu trouver les infos, les textes, des ressources, et déposer et piocher les documents l'intéressant.



Dans l'ensemble de l'accompagnement NORMA, les thématiques abordées ont été :

- La suspicion de maltraitance, avec l'association Enfant en Danger avec une journée dédiée le lundi 25 avril 2022, ouverte à tous les adhérents, 9 associations représentées.
- La santé : le référent santé et accueil inclusif, missions, modalités et champs des possibles d'une mutualisation réseau
 - rédiger les protocoles de délivrance des médicaments, de recours aux services d'aides d'urgences, des mesures de sécurité
 - rédiger les annexes au règlement de fonctionnement et clarifier les écrits quant à la constitution d'équipe, ratio 40 / 60 annuel, temps de direction, EJE, IDE, en cas de recours au surnombre, lors des sorties, les documents attendus pour un recrutement (extrait casier judiciaire notamment)
 - Intégrer la Charte nationale, l'égalité fille-garçon et art - culture ainsi que le développement durable dans les projets de l'établissement
 - des temps spécifiques pour les préoccupations des micro-crèches, petite crèche et crèche (plus de 24), et enfin pour les associations voulant demander l'agrément parental.

Enfin, des RDV visio pour décrypter les attendus de la réforme par thématique et leur application sur le terrain sont prévus à l'attention des administrateurs des associations.

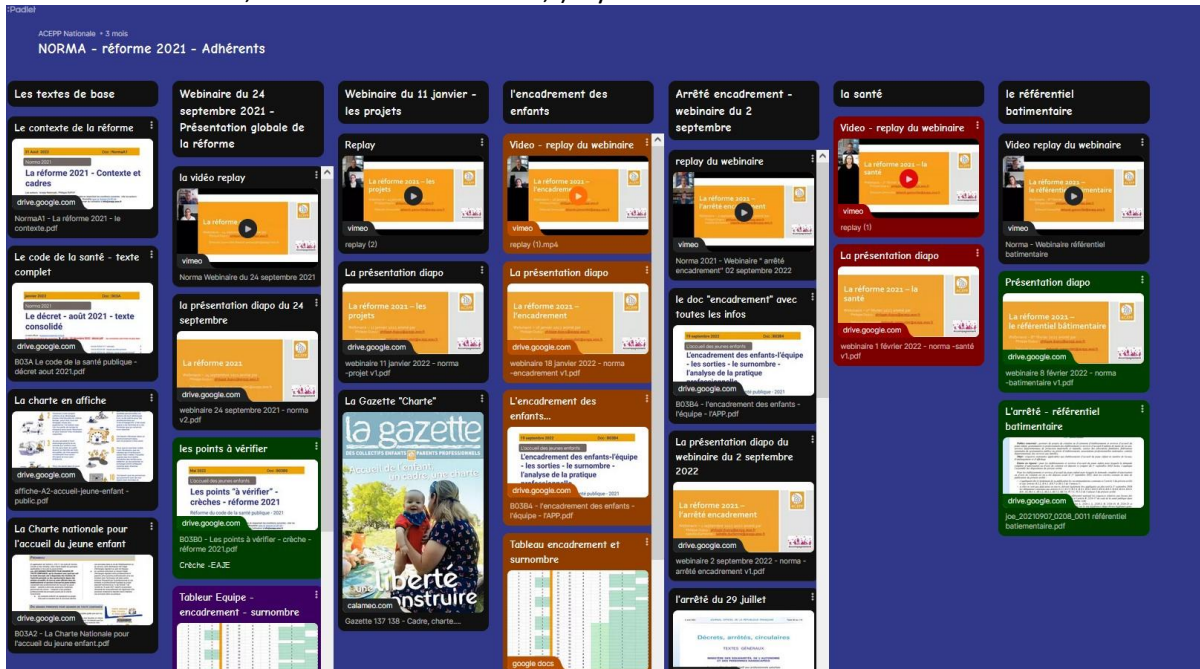
Une visio s'est tenue à destination des parents administrateurs bénévoles le 1^{er} février 2022.



Enfin, l'ACEPP nationale, a organisé des webinaires dédiés à Norma :

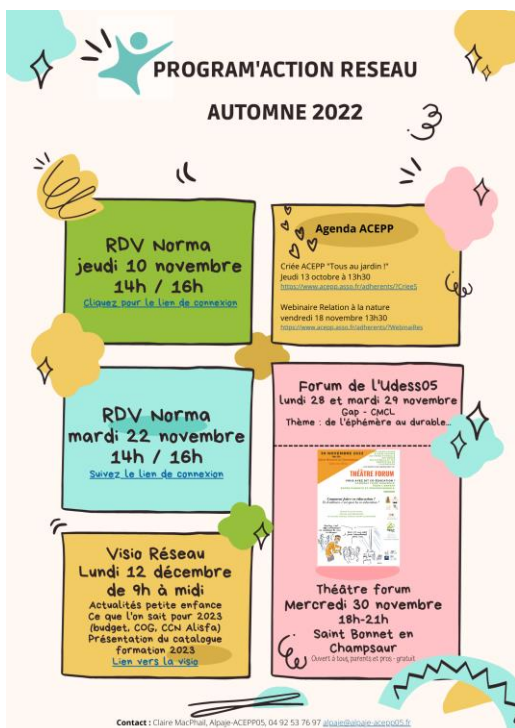
- 11 janvier 2022 : L'écriture des projets
- 18 janvier 2022 : l'encadrement des enfants
- 1^{er} février 2022 : la santé
- 8 février 2022 : le référentiel bâtiminaire
- 2 septembre 2022 : l'encadrement : le 40/60
- 2 décembre 2022 : le budget prévisionnel « norma compatible »

Et comme à l'ACEPP, on aime bien les Padlet ;-)) il y a aussi un dédié aux adhérents sur Norma



La mission d'animation et d'accompagnement du réseau, dénomination globale donnée à la mission principale d'Alpaje-ACEPP05 consiste en un appui quotidien aux associations parentales et associations petite enfance, auprès des parents bénévoles et des équipes salariées.

Voici plus de détails sur les réalisations d'Alpaje-ACEPP05 sur cet axe pour l'année 2022 :



→ Animation, accompagnement et coordination des associations parentales du département

Parallèlement à NORMA, nous avons proposé des temps collectifs de réseau dans le cadre de notre mission.

Cette mission d'accompagnement et d'animation du réseau constitue la charpente de la fédération ACEPP 05.

Au quotidien, cette mission de soutien aux associations adhérentes est portée par l'ensemble de l'équipe salariée d'Alpaje-ACEPP05 au travers de permanences téléphoniques, de veille et de diffusion d'informations et d'actualités, de l'organisation de rencontres collectives thématiques, de l'animation d'un réseau : se connaître et se reconnaître, identifier les zones de coopération et les zones de désaccord, identifier les singularités de chacun, clarifier les cadres et les conditions techniques et légales liés au secteur d'activité, développer des actions et des processus d'intelligence collective au service du réseau, ...

La philosophie d'approche de cette mission, notre ligne directrice, reprend les méthodes de l'éducation populaire.

L'année 2022 en quelques chiffres

- Ce sont 27 rencontres / réunions collectives proposées aux adhérents en 2022
- Les rencontres individuelles avec les adhérents, dans le cadre de l'animation de réseau et de l'accompagnement approfondi sur demande sont au nombre de 38. Cela n'a jamais été aussi conséquent.
- Malheureusement, pour la première fois cette année, Alpaje-ACEPP05 n'a pas beaucoup participé aux Assemblées Générales des adhérents du réseau et des partenaires. Du fait des arrêts de travail de la coordinatrice et de la responsable du service SAGA paie, une surcharge de travail a été basculée vers les autres collègues de la fédération, notamment vers le poste d'adjointe de coordination. Alpaje-ACEPP05 a dû prioriser les actions et les participations aux réunions, mais les actions collectives et temps de réseau proposés aux adhérents n'ont pas souffert des absences. Un accroissement des actions était déjà prévu et planifié pour 2022, du fait de l'actualité due à Norma et des difficultés que rencontrent de plus en plus d'associations dans le réseau.

L'année 2022 en quelques dates

En rouge : les rencontres collectives organisées par Alpaje-ACEPP05

- 11-janv Webinaire ACEPP NORMA
- 11-janv Visio ACEPP dispositifs de branche pour la formation professionnelle en 2022
- 14-janv Visio réseau Alpaje-ACEPP05 pour les adhérents
- 20-janv RDV partenarial DDETSPP 05
- 25-janv CA Udess 05
- 25-janv CRSPE
- 27-janv Visios inter-Fédérations ACEPP

28-janv Visios inter-Fédérations ACEPP

01-févr Présentation de la réforme NORMA aux bénévoles administrateurs des associations EAJE

03-févr RDV Association Enfant en danger Prévention maltraitance en EAJE
Réunion information Hautes-Alpes dispositifs de financement de la formation professionnelle

03-févr CPNEF Uniformation – Alpaje-ACEPP05

04-févr Accompagnement collectif NORMA spécial Projets d'établissement

07-févr Rencontre inter associations ACEPP Gapençaises

08-févr Webinaire ACEPP NORMA

14-févr RDV MSA Alpes Vaucluse service action sociale

15-févr RDV Codes 05 Alimentation et jeune enfant

15-févr Rencontre Udaf 05 – Bilan des Schémas départementaux en direction des familles et des solidarités

24-févr Visio du groupe de travail Prévention de la maltraitance en EAJE

25-févr Accompagnement collectif NORMA spécial Santé

7-mars Bilan collectif partenarial Udaf05 des schémas départementaux

10-mars Journée départementale petite enfance et insertion sociale et professionnelle

12-mars Carnaval des neiges des adhérents Alpaje-ACEPP05 – journée réseau (annulée pour météo)

14-mars Visio inter-Fédérations ACEPP

14-mars Visio inter-Fédérations ACEPP groupe accompagnement Asso

14-mars « Bien préparer son Assemblée Générale » pour les bénévoles réseau ACEPP05

21-mars Animation d'une soirée 1.2.3 Parent ! dans une association adhérente

22-mars CRSPE

23-mars CA Alpaje-ACEPP05

24-mars Accompagnement collectif NORMA

29-mars Groupe de travail prévention maltraitance en EAJE

29-mars Groupe collaboration parent-professionnel

30-mars Rencontre REAAP05 – Grandir Ici

04-avril RDV Département des Hautes-Alpes

8-avril Accompagnement collectif NORMA Spécial micro-crèche

25-avril Journée réseau NORMA prévention maltraitance Enfant en Danger

28-avril Rencontre partenariale Association Les Bulles d'Enfants – CCSS 05

29-avril Comité départemental des Services aux Familles

6-mai Accompagnement collectif NORMA Spécial agrément parental

9-mai Groupe de travail CDSF Petite enfance

9-mai Groupe de travail CDSF Parentalité

10-mai Visio réseau Alpaje-ACEPP05 L'emploi dans le secteur de la petite enfance

11-mai Visio de présentation de la PCO 05 – Alpaje-ACEPP05

12-mai Visio Norma Acepp nationale

12-mai Créée ACEPP présentation Projet Prévenir et agir contre la pauvreté dès la petite enfance

23-mai Atelier petite enfance Projet Prévenir et agir contre la pauvreté dès la petite enfance

25-mai Accompagnement collectif NORMA Spécial Charte Nationale

30-mai Visio ACEPP RPE renforcer l'accompagnement individuel

9-juin Rencontre partenariale Association Les P'tites Canailles – CCSS 05

14-juin CRSPE

14-juin Rencontre partenariale CCAS Mairie de Gap – associations en difficultés financières

22-juin Accompagnement collectif NORMA apports du national J1

24-juin Accompagnement collectif NORMA J2

- 30-juin Spectacle « Ma non violence ordinaire » pour l'anniversaire des 30 ans d'Alpaje-ACEPP05
Annulation au dernier moment, compagnie Covid
- 5-juil Rencontres fédérales ACEPP
- 6-juil Rencontres fédérales ACEPP
- 7-juil Rencontres fédérales ACEPP
- 18-juil **Accompagnement collectif NORMA**
- 26-juil Rencontre partenariale Asso Les Petits Lutins – CCSS 05
- 3-août Rencontre partenariale Association les Bulles d'enfants
- 2-sept Webinaire ACEPP Encadrement – 40/60
- 12-sept Webinaire SDUS Conseil Départemental des Hautes-Alpes
- 16-sept **Visio réseau Adhérents 05**
- 16-sept Rencontre REAAP 05 – grandir Ici
- 16-sept Webinaire ACEPP Prévention de la Maltraitance – restitution des travaux du groupe
- 19-sept Ateliers SDUS
- 20-sept Rencontre multi partenariale associations ACEPP de Gap
- 23-sept **Visio Réseau Asso adhérentes 05 hors crèches**
- 23-sept **Assemblée générale d'Alpaje-ACEPP05**
- 26-sept Ateliers SDUS
- 26-sept Ateliers SDUS
- 4-oct Visio inter fédérations ACEPP
- 6-oct Visio inter fédérations ACEPP
- 26-oct Présentation de Norma en PMI Hautes-Alpes
- 10-nov **Accompagnement collectif NORMA**
- 16-nov Rencontre multi partenariale associations ACEPP de Gap
- 16-nov 1^{er} atelier Théâtre forum « la co-éducation, le faire ensemble parent-pro pour l'enfant »
- 18-nov COPIL Projet Prévenir et agir contre la pauvreté dès la petite enfance
- 10-nov **Accompagnement collectif NORMA « dernière ligne droite ! »**
- 29-nov Forum de l'Udess 05
- 30-nov 2^{ème} atelier Théâtre forum « la co-éducation, le faire ensemble parent-pro pour l'enfant »
Représentation publique de Théâtre forum « la co-éducation, le faire ensemble parent-pro pour
l'enfant »
- 12-dec **Visio réseau Alpaje-ACEPP05 Actualités de fin d'année 2022 et politiques publiques petite
enfance**
- 15-dec CPNEF Alisfa

Pour mener à bien cette mission, nos principaux partenaires sont : la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes via le service d'action sociale, le Département des Hautes-Alpes via le Service Prévention Santé et Offre d'Accueil, l'ex-CDAJE et sa version technique la CRSPE, la MSA Alpes Vaucluse, le CDSF 05, le REAAP, l'Udaf 05, le CCAS de la ville de Gap, l'UDESS05 et l'Adrets.

Et bien sûr : l'ACEPP nationale et les fédérations territoriales ACEPP, la Commission Paritaire Emploi Formation Alisfa, Uniformation, le syndicat employeur de la branche professionnelle ALISFA : ELISFA (ex SNAEC SO), les mutuelles et prévoyances Chorum, et ponctuellement les partenaires de l'emploi : la DIRECCTE, Mission Jeune et Pôle Emploi.

→ **Accompagnement à la création, développement, restructuration, adaptation aux changements, des associations adhérentes**

Plusieurs associations se sont trouvées à une « croisée des chemins » ou à un « carrefour » en 2022. Ces associations nous ont sollicités pour des accompagnements individuels plus approfondi que les actions proposées en animation de réseau collective.

Des associations adhérentes regroupées sur un même territoire et avec des situations similaires de difficultés financières. Faisant suite à différentes alertes données sur les situations inquiétantes de ces associations, la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes, service Action sociale nous a sollicité en début d'année 2022 pour une étude des situations de ces associations. Collectivement avec des adhérents et leurs experts comptables et Commissaires aux comptes, nous avons mené une étude approfondie sur les indicateurs de gestion d'équipement EAJE, mené une analyse financière de la santé de ces associations et identifié des perspectives et pistes d'amélioration à mettre en place. Ces études ont été restituée collectivement par nous et par les associations lors de RDV individuel pour chacune de ses associations à la CCSS au premier semestre 2022, puis poursuivis via d'autres modalités au second semestre 2022.

Il est important de noter que cette question de la pérennité économique des associations gestionnaires de services petite enfance est de plus en plus prégnante et inquiétante dans le réseau, tant au niveau local que national. Le système de financements de l'accueil des jeunes enfants est fortement encadré, les marges de manœuvre sur les recettes sont faibles car soumises à un cadre légal, et de l'autre côté les marges de manœuvre sur les charges sont elles aussi soumises à des exigences légales auxquelles les gestionnaires ne peuvent déroger (respect des règles d'encadrement des enfants et du droit du travail national et application de la convention collective ; la masse salariale étant le principal poste de dépense).

Nous avons accompagné d'autres associations pour des enjeux de gouvernance associative et changement de mode de financement, de la PAJE à la PSU.

Et encore d'autres associations adhérentes pour des questions de fonctionnement, de gouvernance associative et d'interrogation sur le maintien d'un service ACM.

Enfin, nous notons que l'arrivée de la loi dite Norma a beaucoup été vécue comme un raz de marée, car à mettre en application sur un fond d'épuisement professionnel déjà bien installé, mis en exergue et généralisé avec la période de crise sanitaire des 2 dernières années. Et nous savons d'ores et déjà que l'année 2023 sera elle aussi synonyme d'année de préparation et de mise en conformité avec un autre cadre pour le 1^{er} janvier 2024 : celui de la convention collective des Acteurs du Lien Social et Familial.

A l'automne 2022, nous avons été sollicité par un nouveau collectif de parents et de professionnels en création sur le territoire du nord du département, suite à la fermeture d'une micro-crèche PAJE à Villeneuve La Salle les Alpes. L'accompagnement a réellement débuté en début d'année 2023, et le réseau se réjouit de compter un nouvel adhérent !

En lien avec la Plateforme de Coordination et d'Orientation des Hautes-Alpes, nous avons organisée une visio de présentation au réseau des missions de cette nouvelle PCO, portée par les PEPS.

Nous menons aussi des actions de réseau à l'attention spécifique des associations du Gapençais, tout au long de l'année, ouvertes à toutes les associations adhérentes ACEPP de ce territoire, tant aux administrateurs qu'aux salariés. La fréquentation de ces réunions varie selon les thématiques et les disponibilités de chacun.

Alpaje-ACEPP05 propose aussi des animations de temps conviviaux, centrés sur l'accueil du jeune enfant et de sa famille, entre parents et professionnels. A ce titre, nous avons animé des soirées 1.2.3 parent !

→ **Accompagnement dans la vie associative (vie statutaire, bénévolat, articulations professionnels / parents / parents bénévoles, représentation et mise en réseau)**

Le grand sujet de l'année 2022 était sans nul doute la loi dite NORMA. Les bénévoles nous ont sollicités pour comprendre les nouvelles modalités législatives et leurs impacts en terme d'organisation des services et de financement.

Par ailleurs, plusieurs associations nous ont sollicités pour des questions de l'ordre de la gouvernance associative et de l'enjeu du renouvellement des bénévoles face aux responsabilités des dirigeants.

→ Ce sujet fera l'objet d'un approfondissement en 2023 du fait de la généralisation des témoignages des adhérents.

→ **Accompagnement sur les questions sectorielles de la petite enfance, du travail social, de la formation professionnelle continue, ...**

Nous travaillons en réseau et le réseau est une ressource inestimable pour Alpaje-ACEPP05 et pour ses adhérents. Nous avons mis en place des visios régulières avec les adhérents pour conserver la connaissance des problématiques et réalités observées sur le terrain au quotidien et permettre ainsi de croiser avec les enjeux identifiés à l'échelon territorial départemental et national.

En 2022 la question de la pénurie des professionnels dans le secteur de la petite enfance a été fortement observé par tous les acteurs, associatifs ou municipaux.

Cette question de la pénurie de professionnel est d'autant plus importante que la question de la constitution des équipes s'est révélée très forte en cette année d'évolution du cadre réglementaire. Ce jour, (mai 2023) des arrêtés sont encore à paraître. Le calcul et le respect à tout instant des règles d'encadrement des enfants se pose presque tous les jours, à la moindre absence de personnel.

Cet enjeu fort a été identifié par de nombreuses instances. Nous travaillons à la fois avec les associations adhérentes sur des réponses rapides à des problématiques du quotidien, avec le réseau national à participer à des groupes de travail au sein du groupe filière petite enfance, avec la branche professionnelle sur la valorisation et l'attractivité des métiers du secteur de la petite enfance, et avec les instances locales de gouvernance des services aux familles via les mandants au CDSF des Hautes-Alpes.

Le travail en réseau avec la CPNEF ALISFA, les commissions de travail du Syndicat employeur Elisfa, le travail partenarial technique en CRSPE, avec le REAAP, la participation à des groupes de travail et de réflexion sur l'accueil des jeunes enfants est très précieux.

En 2022, Marie-Claude Baile en tant que présidente a participé à Egalab : Laboratoire pour l'égalité professionnelle F/H en Provence Alpes Côte d'Azur. Les travaux initiés en 2022 seront poursuivis en 2023.

→ **Conseil et soutien technique (juridique, administratif, financier, ressources humaines)**

Comme tous les ans, on ne comptabilise pas les appels téléphoniques, mails et rencontres individuelles des adhérents ! La vie et l'animation du réseau est bien active au quotidien ! Elle se matérialise par tous ces liens et ces échanges et surtout par le nombre d'appels et de mails reçus à la fédération.

L'année 2022 a été fortement marquée par la mise en conformité avec la loi dite NORMA. Cela a demandé un grand travail d'appropriation du nouveau cadre règlementaire et de mesure des impacts organisationnels et budgétaires. Pour 2022, on peut citer notamment : un soutien technique renforcé apporté aux associations Les Petits Lutins, Les Bulles d'enfants et les P'tites Canailles à Gap, l'association Les P'tits Bouts et l'association Les petits Petons avec un passage de la PAJE vers la PSU pour les 2 micro-crèches qu'elle gère.

Nous notons que la prise de poste des directions d'EAJE associatif est de plus en plus complexe, et qu'il convient de mettre en place un soutien technique régulier et des espaces de partage et d'échanges de pratiques entre structures de même gestionnaires. Ce que nous avons fait en 2022, en continuité des années précédentes.

→ **Représentation des adhérents, des associations gestionnaires de service petite enfance et plus largement de la place de la petite enfance dans notre société, mais aussi de celles des parents bénévoles : l'engagement citoyen**

Alpaje-ACEPP05 est nommée au CDSF au titre de « personne qualifiée » en la personne de Claire MacPhail, coordinatrice fédérale et Marie-Claude Baile, présidente, au titre des employeurs privés conjointement désignés par la chambre du commerce et de l'industrie, par la chambre de métiers et de l'artisanat de région, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et la chambre de l'agriculture. C'est un espace de réflexion et de construction des orientations politiques pour les services aux familles du territoire haut-alpin. Des adhérents du réseau ont aussi des sièges dans cette instance et nous allons travailler collectivement les sujets en amont des séances.

Nous attendons les groupes de travail pour contribuer de façon opérationnelle à l'élaboration des réponses aux besoins constatés.

Les soutiens financiers :

Cette mission d'animation et d'accompagnement du réseau des associations petite enfance adhérentes à l'ACEPP des Hautes-Alpes est possible grâce au soutien financier des partenaires :

- La Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes
- Le Département des Hautes-Alpes
- La Mutuelle Sociale Agricole
- La ville de Gap



Les subventions pour l'animation et l'accompagnement du réseau sont d'un montant total de 51 250 € en 2022. L'ensemble du réseau, des adhérents, du Conseil d'Administration et de l'équipe salariée d'Alpaje-ACEPP05 remercie ces partenaires pour leur soutien.

Alpaje-ACEPP05 souhaite faire état d'un réseau fragilisé, parfois contraint à fonctionner dans des conditions dégradées. Nous alertons sur l'état des associations gestionnaires de services d'accueil petite enfance, qui nous semble très préoccupant. Les besoins en accompagnement approfondi non immédiat sont croissants depuis les 3 dernières années, et ils concernent essentiellement des problématiques financières.

La qualité de l'accueil proposé aux enfants et aux familles s'en trouve parfois menacé.

Les dernières actualités (loi Norma, revalorisation salariales légales et conventionnelles, pénurie de professionnels, turn-over et absentéisme très marqué, complexification administrative et financières, pression économique) mettent les associations dans un dilemme insoluble. Leurs marges de manœuvre sur la gestion des charges étant très faibles.

Les problématiques rencontrées par les associations Haut-alpines sont aussi constatées au niveau national. L'ACEPP alerte sur les enjeux actuels auprès des instances nationales, nous nous en faisons relai auprès des instances locales. Enfin, nous avons déjà communiqué à ce propos et alerté avec l'ACEPP sur les risques identifiés par les modalités de financements de PSU, tout en saluant et en partageant l'objectif poursuivi de répondre aux besoins des familles. Aussi, ce jour, nous rejoignons et adhérons pleinement aux recommandations formulées par l'Inspection Générale des Affaires Sociales dans son rapport « Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches », qui vient pointer la tension mise sur les établissements du fait des « règles du jeu » financières. Et nous réaffirmons que la qualité de l'accueil doit être prise en compte, au regard de la considération de son coût financier.

Alpaje-ACEPP05 a déjà fait état de cet accroissement des besoins d'accompagnement approfondi. En l'état ce jour, nous n'avons pas les moyens humains et financiers d'accompagner de façon approfondie toutes les associations en difficultés. Elles sont trop nombreuses. Ce n'était pas le cas il y a encore 4 ans de cela.

Ce que nous pouvions faire il y a quelques années n'est plus possible ce jour au regard du volume de situations complexes à accompagner.

Nous réaffirmons notre mission d'animation du réseau au sens large, opérée dans une logique de sensibilisation et de prévention, telle que présentée ci-avant.

Afin de continuer à répondre aux besoins des adhérents et à honorer leurs demandes d'appui et d'accompagnement, nous envisageons de recruter un ETP supplémentaire (coût salarial estimé est de 35 000 €) en renfort sur cette mission d'animation du réseau à l'horizon 2024.

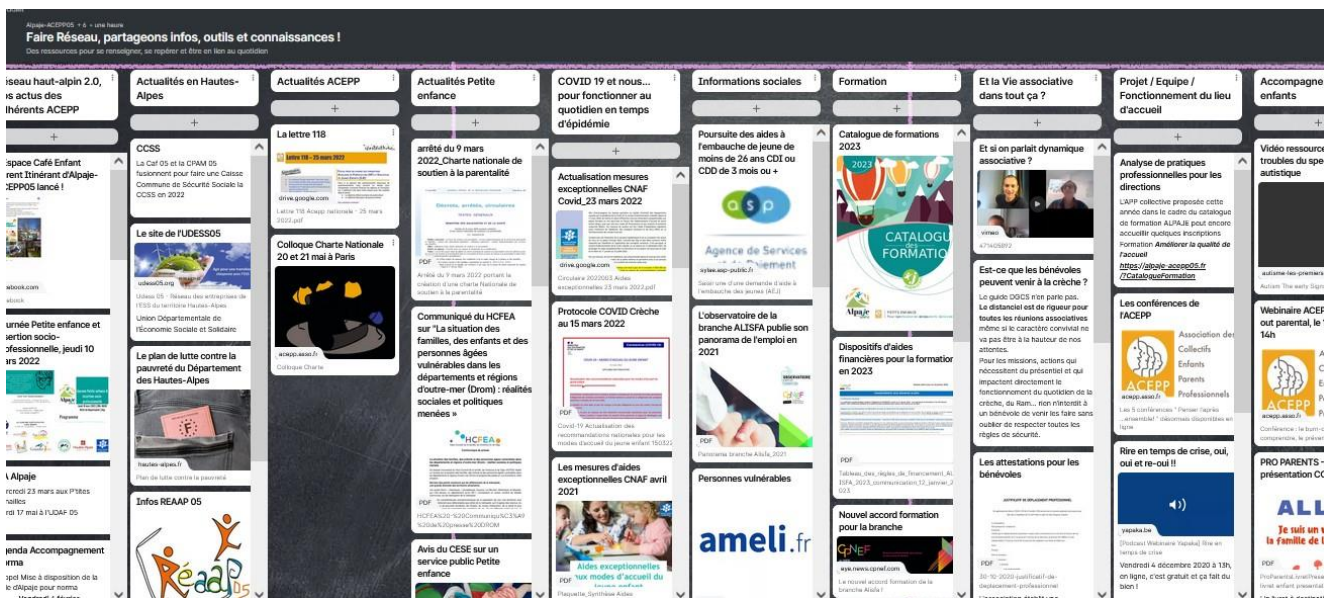
Des outils de diffusion d'information et de communication

Le site internet d'Alpaje-ACEPP05 connaît une fréquentation en 2022 de 194 148 pages vues pour une durée moyenne de visite par les internautes de 2 minutes 31 secondes.

<https://alpaje-acepp05.fr>

Cela fait maintenant plusieurs années qu'il vit, qu'il est identifié et sollicité par les adhérents : **L'espace numérique d'information** collaboratif du réseau Acepp Haut alpin (type PadLet) permet l'accès à de nombreuses ressources pour les associations adhérentes au réseau :

- Décret et mesures applicables aux EAJE, RAM, Ludothèques et Espace Parents Enfants
- Informations du Gouvernement, du Ministère de la Santé, de la Préfecture des Hautes-Alpes
- Actualités locales, actualités ACEPP
- Modalités de financement des prestations de services CNAF et aides exceptionnelles.
- Informations sur le cadre légal et conventionnel de l'emploi et du travail liées à la Convention collective ALISFA et information du syndicat employeur ELISFA
- Des informations sur le statut associatif et la dynamique « vie associative »
- Des actualités sur les dispositifs de financement de la formation professionnelle et du maintien dans l'emploi
- Des ressources pédagogiques sur le projet d'accueil petite enfance et parentalité
- Des articles de presse qui parlent du réseau !



- Une **liste de discussion mail** pour les directions d'EAJE associatifs, de plus en plus sollicitée
- Une **liste de discussion mail** pour les administratifs d'EAJE associatif
- Des **réunions visio-réseau**, à destination des crèches associatives parentales, notamment des directions pour partager sur les actualités de chacun, les problématiques, les solutions et croiser les informations, les regards et les pratiques.

Le recours à la visio-conférence s'étant généralisé, Alpaje-ACEPP05 poursuit la mise à disposition de son **abonnement visio ZOOM gratuitement** pour les adhérents, qui ont pu de ce fait maintenir des réunions à distances : les réunions d'équipes, des réunions de Conseil d'administration, des entretiens d'embauche, des ateliers de travail, ...

Le lien avec l'ACEPP Nationale

Voir la plaquette de présentation du réseau ACEPP en 2023



Alpaje-ACEPP05 est régulièrement en lien avec l'ACEPP Nationale qui propose tout au long de l'année

- Des **temps d'ateliers de travail inter-fédérations ACEPP**, très précieux pour toute l'équipe salariée de l'association
- Des **groupes de travail et de création d'outils pour accompagner les adhérents**
 - o L'accompagnement proposé aux adhérents pour se mettre en conformité avec la loi Norma est issue de ces espaces de travail
 - o L'accompagnement des adhérents pour mettre en places les modalités de prévention contre la maltraitance et les situations de danger pour les enfants est né d'un groupe de travail, Alpaje-ACEPP05 y a participé
- Des **padlets** (oui, on est vraiment très friands de cet outil !)
 - o sur la formation professionnelle,
 - o sur la stratégie de lutte contre la pauvreté, et les projets de prévention contre la pauvreté des fédérations Acepp
 - o sur le développement durable, la santé et la nature
 - o sur l'égalité filles garçons
 - o sur l'éveil culturel et artistique du jeune enfant
 - o sur l'itinérance
 - o sur les LAEP
 - o sur la prévention de la maltraitance
 - o sur les CDSF

Aussi, l'ACEPP nationale organise des **colloques**, des **webinaires**, et des **formations** à destination des équipes des fédérations mais aussi pour les bénévoles et les adhérents (Cf. listing des formations suivies par l'équipe), **L'ACEPP nationale accompagne au quotidien les fédérations** comme les fédérations accompagnent leurs adhérents locaux : une boîte à docs très bien fournie et parfaitement renseignée, de la diffusion et du relais d'information, de la mise en réseau, un appui technique, une représentation dans les instances nationales, ...

3 fois par an, l'ACEPP nationale propose des rencontres inter-fédérations à destination des coordinations : les journées transversales (JT), et des services d'accompagnement à la gestion associative.



Enfin, l'ACEPP nationale publie **des gazettes**, des **lettres d'infos**, propose des **créées**, contribue aux politiques publiques sur l'accueil des jeunes enfants et sur le soutien à la parentalité.



Créées - mai 2022

Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile... de quoi parle-t-on ?



L'ACEPP nationale propose de nombreuses ressources sur la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

<https://www.acepp.asso.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant/>



MERCI l'ACEPP Nationale !

5. Les projets

Le Théâtre forum

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet « **Vous avez dit co-éducation ? Parents et professionnels ensemble pour l'enfant** ». Ce projet, financé par l'ARS PACA, le FDVA projets innovants et le REAAP 05, était prévu en 2020, mais le covid est passé par là...

Mais à Alpaje-ACEPP05, on ne lâche pas aussi facilement !

Le projet a donc eu lieu en 2022.

Les subventions allouées ont été comptabilisées en fonds dédiés



Présentation

- un groupe mixte de parent et de professionnels, de 9 à 15 participants.

- le temps de travail des pros est rémunéré et le déplacement est pris en charge (on fera des conventions entre votre association et alpaje)

- pour les parents, prise en charge du déplacement du domicile au lieu d'atelier

- le groupe se réunit 2 fois pour des ateliers de 3h : au programme : explorer les sujets qui les réunissent, discuter de cette co-éducation, ce lien parent professionnel, amorcer des débats et créer des saynètes de théâtre sur les problématiques identifiées. Tout ceci avec un comédien intervenant super sympathique, dans la joie et la bonne humeur, les timides et les non initiés au théâtre ont toute leur place !!

- à la suite du 2ème atelier, une représentation ouverte aux collègues, adhérents, familles, amis et enfants est proposée, les saynètes sont montrées au public, avec le comédien intervenant en animateur de séance.

Le public peut alors intervenir dans les saynètes pour changer le scénario, et la discussion est ainsi ouverte

Exemple de questions qui peuvent être explorées :

Comment faire pour échanger sereinement entre parents et professionnels ?

Comment faire pour accompagner les parents dans le respect et sans froisser ?

Comment faire pour avoir confiance en sa capacité de parent ?

Comment faire pour aborder les sujets sensibles avec les familles ?

30 NOVEMBRE 2022
18h-21h
Saint Bonnet en Champsaur
Salle des fêtes

LES ASSOCIATIONS
ALPAJE-ACEPP05
LES TROSS D'ANCELLE
LOU MENAS
POLICHINELLE ET LES
MARMOTTES DU
VALCODEMAR

vous invite à une représentation de

THÉÂTRE FORUM

**VOUS AVEZ DIT CO-ÉDUCATION ?
COMMENT FAIRE ENSEMBLE
POUR L'ENFANT
ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS**



Comment faire co-éducation ?
Et d'ailleurs, c'est quoi la co-éducation ?

Ouvert à tous et toutes,
Parents et professionnels
de la petite enfance, enfance, famille et parentalité



L'anniversaire de la création d'Alpaje-ACEPP05

En Juin 2022, Alpaje-ACEPP05 a organisé une soirée anniversaire pour ses 30 + 1 ans d'existence. Malheureusement, malgré une organisation pile poil, des tickets d'entrées réservés et tout et tout... la compagnie a annulé pour Covid... la veille de l'évènement.

Ce n'est que partie remise



Le projet Prévenir et Agir contre la pauvreté dès la petite enfance



Ce projet se structure autour de deux axes de travail :

- la réalisation d'un diagnostic partagé (recenser, qualifier, quantifier, analyser), sur le territoire gapençais, des besoins en matière de modes d'accueil et besoins de garde, dispositifs de soutien à la parentalité et service aux familles, des personnes, parents de jeunes enfants (0-3 ans) qui se trouvent en situation de pauvreté / précarité ou en parcours d'insertion socio-professionnelle / recherche d'emploi... Jusqu'à la mise en œuvre d'une/des réponse(s) adaptée(s) aux attentes et besoins des familles précaires, en cohérence avec les orientations locales, et qui pourrait par exemple prendre à terme la forme d'une création de structure d'accueil intégrant des places A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP).
- le déploiement d'un lieu d'accueil enfants-parents éphémère et mobile.

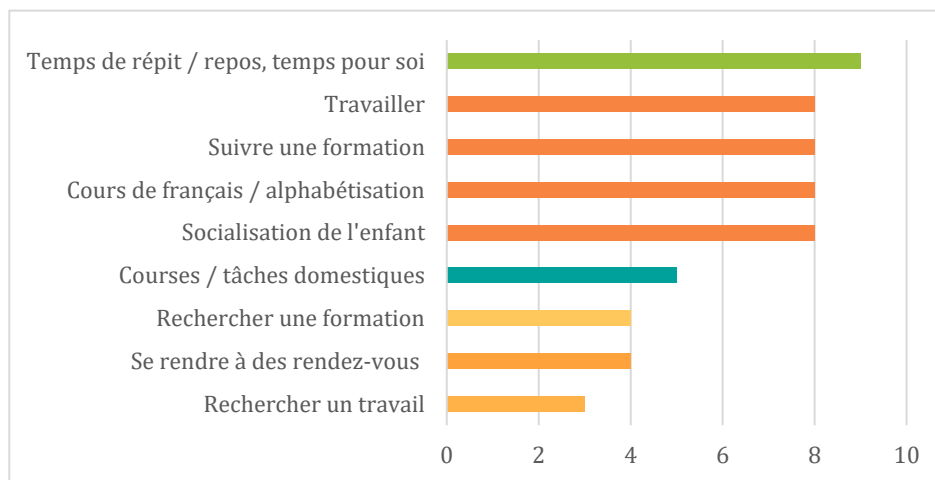
Aurélien Defeullier, chargée de mission sur ce projet a réalisé un diagnostic partagé de territoire au long de l'année 2022.

Conclusion et Synthèse du diagnostic partagé

Sur les besoins d'accueil :

- Immédiateté et urgence des demandes
- Demande forte de souplesse et de flexibilité des accueils

- Des besoins d'accueil qui répondent à des motivations variées :



Sur les enjeux de ces accueils :

Pour les enfants,

- Egalité des chances dès la petite enfance par l'accès à un lieu de socialisation et propice au développement de l'enfant (apprentissage de la vie en collectivité, développement du langage, éveil...)
- Prévention et protection de l'enfance (difficultés éducatives, épuisement parental, alternative à un placement de l'enfant) par un accueil favorisant la disponibilité éducative de ses parents et un étayage de la fonction parentale au contact de professionnels de la petite enfance

Pour les parents,

- Accès à un emploi, une entrée en formation et toute autre démarche qui permet au parent d'avancer dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Accès à un cadre de référence dans lequel le parent peut trouver de l'écoute et un soutien parental et éducatif sécurisant
- Accès à un espace de socialisation par la rencontre d'autres familles

Sur les difficultés et les freins à l'accès à un mode d'accueil pour ces familles

Les professionnels de la petite enfance et de l'insertion socio-professionnels s'accordent collectivement sur les constats suivants :

- Absence / manque de places d'accueil en EAJE tout comme en accueil individuel, manque à la fois de places pérennes et de places type halte-garderie.
- Absence de dispositifs ou de critères favorisant l'accueil de ces familles (pas de places d'accueil réservées pour ces publics ou de critères favorisant leur accès)
- Barrière culturelle pour certaines familles pour lesquelles faire garder son enfant ne va pas de soi

Plus spécifiquement, les *professionnels de la petite enfance* soulèvent les problématiques suivantes :

- Impossibilité de répondre favorablement à toutes les demandes d'accueil des familles (demandes occasionnelles, d'urgence ou demandes d'accueil régulier)
- Des modalités de fonctionnement qui privilégient les accueils réguliers alors que la halte-garderie constitue la première entrée de ces familles au sein des EAJE
- Inadéquation entre les caractéristiques des besoins et les modèles de fonctionnement des accueils
- Des accueils énergivores pour les professionnels, nécessitant plus de temps et de personnel dans les EAJE pour permettre un accueil de qualité, individualisé et solidifier la relation de confiance parent – équipe et permettre de les concilier avec les autres accueils (tant sur l'accueil collectif qu'individuel)
- Besoin de formation et d'accompagnement des professionnels accueillant sur les spécificités du public « familles en situation de pauvreté »

- L'importance du travail en réseau et en partenariat avec des moyens pour coordonner et du temps de travail dédié pour contribuer

Plus spécifiquement, les *professionnels de l'insertion socio-professionnelle* soulèvent les problématiques suivantes :

- Besoin d'information et de visibilité sur l'offre d'accueil petite enfance, famille et parentalité, sur les conditions d'accès et l'éligibilité à l'obtention de places d'accueil, sur les lieux ressources, les coûts et aides mobilisables pour les familles
- Complexité des démarches administratives (encore plus marqué sur l'accueil individuel)
- Coût / reste à charge pour les familles (encore plus marqué sur l'accueil individuel)
- Besoin d'un accompagnement renforcé des familles dans ces démarches, nécessitant un investissement important des travailleurs sociaux pour faire aboutir une demande
- Inéligibilité de ces familles face à des critères d'accueil qui exigent de produire justificatifs d'emploi, titre de séjour...
- Un cercle vicieux : pas de place en crèche = pas de travail, pas de travail = pas de place en crèche
- Absence de place d'accueil au moment où les parents qu'ils accompagnent en ont besoin
- Opportunités (emploi, formation) non mobilisées pour ces familles en raison d'un besoin d'accueil non satisfait avec un risque de démobilitation des personnes qu'ils accompagnent
- Un frein majeur et croissant dans les parcours d'insertion socio-professionnelle

Constats généraux sur la démarche de diagnostic

- Difficultés à obtenir les données souhaitées :
 - Difficulté à mobiliser les acteurs susceptibles de renseigner ces données (manque de temps, de disponibilités, ces mêmes acteurs ayant manifesté leur intérêt pour partager ces données et témoigné d'une préoccupation forte sur cette problématique)
 - Difficulté à mobiliser le partenaire Ville de Gap pour la remontée de données quantitatives
- Absence de certaines données pour pouvoir quantifier la demande et les besoins : par exemple les familles inscrites dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle confrontées à la problématique de la garde d'enfant (enfant à charge non accueilli) ne font pas l'objet d'un recensement ce jour par les différents interlocuteurs intervenant auprès des publics les plus vulnérables

Suites et actualités du projet, Où en-est-on ?

Enjeux

- Poursuivre la collecte des données pour étayer et affiner la connaissance du territoire, du public, des besoins
- S'appuyer sur « l'aller vers » récemment déployé via l'espace enfant parent itinérant pour compléter la connaissance des besoins des publics cibles et nourrir le diagnostic quantitatif
- Soutenir et développer la coopération interprofessionnelle en vue d'optimiser la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil de ces familles.
- Réunir les partenaires pour restituer le diagnostic
- Proposer aux partenaires des pistes de réponses aux besoins identifiés
- A terme, favoriser / créer un service aux familles moteur d'insertion sociale et professionnelle

Actions :

- **Déploiement de l'Espace Enfant Parent Itinérant**, dans l'objectif d'aller vers les familles
 - Permanences de l'EEPI les lundis à Coallia et les jeudis au CADA de GapEspaces animés par Marie REYNIER, salariée d'Alpaje-ACEPP05 marie.reynier@alpaje-acepp05.fr
07 68 08 07 96

Au CADA



À Coallia



- **Poursuite de la collecte des données** via les questionnaires et via le recueil des besoins en ligne, et actualisation permanente du diagnostic grâce à la contribution et au partage des données de la part des gestionnaires
- **Création d'un répertoire des acteurs et partenaires locaux**
- **Offre de formation professionnelle** à l'attention des professionnels de la petite enfance sur l'accueil des familles en situation de précarité
 - 2 jours de formation professionnelle ouvert à tous les professionnels de l'accueil, collectif et individuel
 - Formation gratuite organisée et financée dans le cadre du projet en novembre 2023 (Dates et modalités en cours de finalisation), une communication sera diffusée en ce sens
- **Poursuivre l'interconnaissance entre les secteurs et développer l'accès à des espaces d'échanges entre professionnels** de l'accueil petite enfance, de l'accompagnement insertion sociale et professionnelle et les familles
 - via l'outil théâtre forum
 - via une réunion technique finale
- Présenter aux partenaires parties prenantes **des expériences** identifiées comme reproductibles sur notre territoire en lien avec les enjeux identifiés par le diagnostic
 - En lien avec les autres fédérations ACEPP travaillant sur le sujet de l'accueil des familles en situation de précarité
 - En lien avec les enjeux identifiés dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles
- **Diffusion des ressources** sur l'accueil des familles en situation de précarité sur le PadLet

6. LE SAGA

Pourquoi un service SAGA ?

- Soutenir et accompagner les acteurs associatifs à assurer leurs fonctions de gestionnaires et d'employeurs
- Renforcer la technicité des associations
- Aider à la prise de décision
- Garantir la continuité et la fiabilité de la gestion
- Proposer des méthodes et outils adaptés

Pour qui ? pour les adhérents à l'ACEPP.

Ce service s'est :

Un accompagnement à la gestion d'une association, à la gestion prévisionnelle et à la paie.

Un accès à un logiciel partagé en comptabilité et en paie : AGA WEB

Un accès à un cloud : Next cloud d'Alpaje-acepp05 pour le stockage de pièces, l'archivage et transmissions.

C'est quoi « AGA-WEB » ?

- L'Accompagnement à la Gestion Associative (du réseau ACEPP) directement sur internet
- Un accès au logiciel Quadratus-CEGID (licence) simplifié et spécifique
- Le partage de l'information entre tous les acteurs associatifs dirigeants (bureau et direction)
- L'archivage ; la recherche de documents est un problème récurrent dans les associations.

En 2022, notre mission d'accompagnement a été une nouvelle fois très sollicitée en courant de l'année : notamment sur :

- La mise en place de Norma et l'ajustement à des évolutions législatives et conventionnelles (augmentation SMIC et de la valeur du point, changement de niveaux interministériels des diplômes, questionnements sur les taux d'encadrement, révision pesée, ...)
- L'impact de la crise sanitaire, qui après près de 2 ans continue fortement à se faire sentir, au travers d'un très fort épuisement des équipes
- Des pressions financières et pour certaines associations des questionnements sur la pérennité à très courte échéance
- Estimer les couts et surcouts des crises Sanitaires, alerter et rassurer
- Faires des points budgétaires à 6 mois puis à 9 mois
- Appui à la complétude des dossiers CAF, aides COVID Etat et CAF

En 2022, un renforcement de l'équipe sur le SAGA :

- Arrêt maladie de Delphine Chabot :

Delphine a été en arrêt maladie du 02-12-2021 au 06-03-2022.

Durant cette période, afin que le service paie/social puisse toujours assurer sa mission, les dossiers ont été répartis parmi les collaborateurs paies des autres services gestion ACEPP au niveau national. Le réseau s'est encore montré être une ressource inestimable, et cela conforte l'intérêt d'un partage des pratiques et des procédures en réseau. Marie-Ange et Claire ont assurés la partie "appui/conseils" auprès des adhérents.

Delphine Chabot a repris à temps partiel thérapeutique du 07-03-2022 au 06-09-2022, où elle a repris à temps plein classique.

- Embauche de Delphine Richier :

Afin de seconder Delphine Chabot sur le service paies, Delphine Richier a été embauchée le 08-02-2022 en CDI à 24 heures hebdo, et elle est passée à 20 heures hebdo au 1^{er} janvier 2023. Elle connaît bien le réseau, était déjà dans l'équipe, comme stagiaire au tout début et comme salariée ensuite sur un petit temps hebdomadaire.

- Embauche d'Anca Faurès :

Afin de seconder Marie Ange sur le service Gestion, Anca a été embauchée le 19-09-2022 en CDI à 21 heures hebdo. Elle connaît bien le fonctionnement des services d'accueil petite enfance et la gestion comptable associative.

En 2022,

1 nouvelle entrée au service Gestion = Association Les Marmot's à Barcelonnette,

1 sortie : Les Vercoquins en courant d'année pour la partie gestion et paie.

Le SAGA Gestion

Trois formules sont proposées aux adhérents pour les aider dans leur gestion quotidienne et pour répondre au mieux à leur besoin à un instant T.

Cette proposition, permet à des adhérents de basculer d'une formule à l'autre en cours d'année selon leurs besoins ou problématiques du moment (absence de salarié, réorganisations, « besoin de souffler », ...)

20 associations sous conventions SAGA Gestion :

- Pour les Hautes-Alpes : 9 associations portant 11 services (Les P'tits bouts, le Château des enfants, les Petites papouilles, les Coquins d'abord, les Marmottes du Valgo, les P'tits loups, les petits lutins, les petits petons et l'association ARPE)
- Pour les Alpes de Haute Provence : 9 associations (Alpe-acepp04, la Maisonnée, le Jardin enchanté, Lou Pichoun, la Ruche, les Mistouflets, les Marmottes de Jausiers, la Ribambelle, les Marmot's)
- Pour les départements limitrophes : 2 associations (les Bouts choux, les Bambins des Estérets)

10 structures ont choisi l'option « totale », 9 ont l'option « intermédiaire ». Et 1 structure est sur une formule spécifique. En 2022, 1 structure a basculé d'une option à l'autre en raison de réorganisation et départ de personnel. Les associations sous conventions Gestion ont aussi recours aux services d'experts-comptables et de Commissaires aux Comptes.

Des outils et méthodes :

Plusieurs tutoriels d'aides ont été créés et des méthodes mises en place pour :

- Permettre aux structures de faire leur comptabilité quotidienne et annuelle,
- Centraliser les informations et données financières,
- Gagner du temps lors de clôtures et travaux avec les Experts comptables et commissaires aux comptes,
- Etre plus réactifs et fiables lors de contrôles ou pour transmettre des pièces.

Ces méthodes permettent aux associations, en cas de difficulté ou d'urgence, une prise de relais plus efficace et rapide par une personne extérieure.

Un accompagnement renforcé en lien avec : des restructurations ou changements (de personnel, bénévoles, ...) ou de longs arrêts maladie et de situation de crise

- Pour les associations les Bulles d'Enfants, les Petits Lutins et Les Petites Canailles - structures en difficulté – accompagnement technique et étude financière
- Pour l'association Les Petits Petons, accompagnement à la bascule au système de financement PSU
- Pour l'association Les P'tits Bouts, accompagnement à la réflexion sur maintien ou arrêt du service ACM
- Et accompagnement à la prise en main du service pour la nouvelle structure entrant au service

Le SAGA Paie

27 associations sous conventions :

- Pour les Hautes-Alpes : 14 structures (Les Bulles d'Enfants, Les Petites Canailles, Les P'tits bouts, le Château des enfants, les Petites papouilles, les Coquins d'abord, les Marmottes du Valgo, les P'tits loups, les petits lutins, les petits petons, Polichinelle)
- Pour les Alpes de Haute Provence : 11 structures ((Alpe-acepp04, la Maisonnée, le Jardin enchanté, Lou Pichoun, la Ruche, les Mistoufflets, les Marmottes de Jausiers, la Ribambelle, les Marmot's, Collectif Petite Enfance, Les Canaillous)
- Pour les départements limitrophes : 2 structures ((les Bouts choux, les Bambins des Estérets)

Un accompagnement spécifique

Pour l'association Lou Menas sur Quadratus paie.

Les faits marquants de l'année 2022 :

- gestion des arrêts maladie "COVID" :

Cette année encore, en lien avec l'État d'Urgence, la gestion du maintien de salaire durant les arrêts maladie a été complexe. En effet, selon le motif d'arrêt (en lien avec la COVID ou non) le salarié pouvait avoir maintien de salaire sans tenir compte de son ancienneté.

- gestion des arrêts maladie dans le cadre du temps partiel thérapeutique :

Durant l'année 2022, avec l'épuisement des équipes ou une population salariée vieillissante, les temps partiels thérapeutiques ont été plus nombreux.

- AGA MASTER PAIES :

Continuité avec 4 autres accompagnateurs Paies, des rencontres « zoom » une fois par mois afin de traiter un point social particulier ou pour harmoniser nos pratiques.

Ces mêmes personnes sont mises à contribution en cas de difficultés rencontrées par les collègues au niveau national que ce soit sur l'utilisation du logiciel « Quadra » ou lors de la réalisation des fiches de paies.

Quelques chiffres :

3 878 paies (323 paies / mois environ)

Plus de 500 arrêts maladies de plus de 3 jours déclarés à la CPAM et autant de dossiers prévoyance Chorum à traiter

Des centaines de fins de contrats réalisées

Plus de 60 masses salariales (ajustées ou prévisionnelles) ou de nombreux estimatifs de départs (retraite, rupture conventionnelles) calculés

Les perspectives du SAGA Gestion et Paie 2023

- Remises à jour des tutoriels du service et des outils
- Poursuivre l'accompagnement des adhérents sur les questions de gestion financière et de gestion sociale.
- Accompagner les adhérents dans la refonte de la classification et de la rémunération de la convention collective Alisfa applicable au 01/01/2024

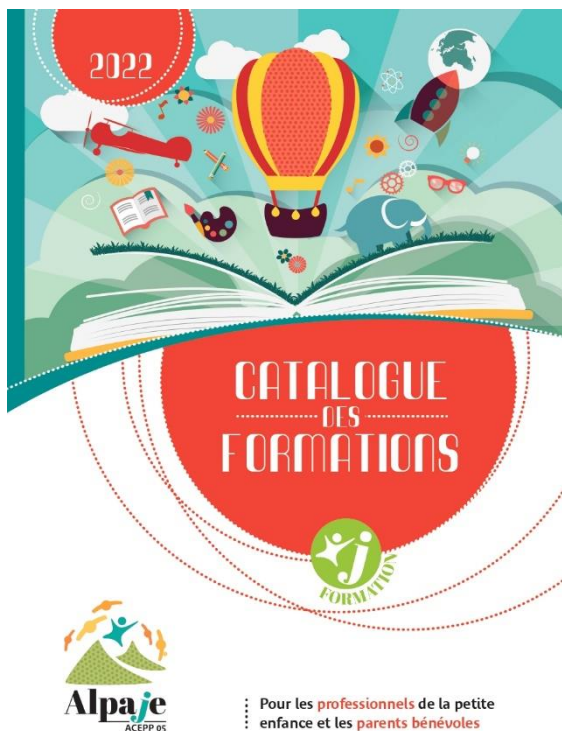
7. L'organisme de formation



2022, année de la communication pour l'Organisme de formation (OF) d'Alpaje-ACEPP05 ! Nous avons totalement revisité notre principal support de communication : Le catalogue.

Nous avons eu recours aux services d'une graphiste (la même qui nous avait refait le look du logo) Cloé Déléris.

Voici le résultat en image :



Dans la même lignée depuis la création de l'organisme de formation, Alpaje-ACEPP05 cherche à proposer des formations répondant à des objectifs de professionnalisation et d'amélioration continue de la qualité d'accueil dans les services petite enfance, tout lieu d'accueil de jeunes enfants confondus : EAJE, RPE, ACM, service périscolaire, actions d'accompagnement des familles et des parentalités.

L'organisme de formation d'Alpaje-ACEPP05 s'inscrit dans un travail réflexif en réseau avec les autres fédérations territoriales ACEPP, dans la lignée et en cohérence avec les orientations et les valeurs que promeut l'ACEPP.

Grâce aux vases communicants entre les actions portées par la fédération sur l'animation du réseau et sur le SAGA, Alpaje-ACEPP05 poursuit ses observations et réflexions autour des thématiques de formation à proposer, dans l'objectif de répondre toujours et encore aux besoins des professionnels de la petite enfance.

Pour ce faire, Alpaje-ACEPP05 propose une offre de formation « catalogue », une offre de formation « sur mesure » et des actions collectives ponctuelles selon les repérages des besoins et les remontées des stagiaires et partenaires.



Nos formations s'inscrivent pleinement dans les valeurs fondatrices de l'ACEPP, à savoir :

- L'accueil et l'éveil de l'enfant sont la raison d'être du lieu d'accueil

- Les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant
- La collaboration parent-professionnel est favorisée dans l'intérêt de l'enfant accueilli
- Les professionnels sont les garants de la qualité d'accueil et les organisateurs de la vie quotidienne
- Les initiatives collectives et citoyennes autour de la petite enfance et du respect de la différence sont encouragées et soutenues.

Ainsi, les formations proposent une réflexion et un accompagnement théorique et pratique des parents et des professionnels.

L'année 2022 a été la première année complète de fonctionnement de l'OF sous la certification Qualiopi, et elle s'est bien passée !



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formation**

La conception pédagogique de l'offre de formation est assurée par Claire MacPhail, et tout le suivi et les procédures administratives sont parfaitement ficelées et suivies minutieusement par Françoise May, assistante de formation. Cela demande une grande vigilance et de la régularité.

En 2022, nous nous sommes associées à la conception de l'offre de formation nationale portée par l'ACEPP nationale sur les 2 formations certifiantes, enregistrées au Répertoire Spécifique de France Compétences :

- Gérer et animer une crèche à gouvernance participative
- Animer et gérer un Relais Petite Enfance

En collaboration avec Alpe-ACEPP04 et l'ACEPP83, nous avons initié ensemble la création de ces formations sur le territoire de la région APCA.

Du fait de la surcharge de travail de l'équipe côté Alpaje-ACEPP05 et des arrêts maladies de l'année 2022, et aussi d'une certaine surcharge dans les autres fédérations, ce jour cette formation n'est pas encore proposée dans le quart sud-est, mais on y travaille en 2023 pour 2024.

En 2022, Claire s'est formée à la fonction de formatrice occasionnelle et Françoise s'est formée pour perfectionner l'utilisation du logiciel Galaxy pour la gestion de l'OF.

L'OF a connu une forte activité en cette année 2022, nous l'expliquons et le comprenons comme une illustration d'un besoin de revenir au sens, de retourner au cœur de la mission de l'accueil des jeunes enfants, du fait des impacts sur tout un chacun de la crise sanitaire ? Certainement.

Les formations collectives catalogue 2022

En chiffres l'axe formation représente :

24 formateurs (19 prestataires, 5 salariés) ayant dispensés 409 heures de formation
 365 stagiaires soit 3 412 heures suivies
 19 formations collectives, sur 31 jours

1. Se mettre en conformité avec la loi Norma, 1 jour, 7 stagiaires.
2. Les transmissions en questions, 2 jours, 7 stagiaires.
3. L'hygiène alimentaire et les repas en liaison chaude ou froide, 1 jour, 9 stagiaires.

4. 2/Quand les émotions débordent..., 2 jours, 7 stagiaires.
5. Accueillir les enfants de 3 à 6 ans en ACM, 2 jours, 5 stagiaires.
6. Accompagner le sommeil du jeune enfant, 1 jour, 13 stagiaires
7. Tous dehors, enfin ! 2 jours, 8 stagiaires.
8. Concevoir et animer un atelier autour du livre, 3 jours, 9 stagiaires.
9. Que faire avec les bébés, 2 jours, 13 stagiaires.
10. Fabriquer des marionnettes, 2 jours, 8 stagiaires.
11. Le langage et communication chez le jeune enfant, 2 jours, 10 stagiaires.
12. Améliorer la qualité de l'accueil, 1 jour, 9 stagiaires.
13. Lire et interpréter une fiche de paie, 1 jour, 11 stagiaires.
14. Mettre en œuvre le système de rémunération de la CCN Alisfa, 1 jour, 8 stagiaires.
15. Savoir élaborer, présenter et argumenter son budget prévisionnel, 1 jour, 4 stagiaires.
16. Le libre agir de l'enfant pour les activités, 1 jour, 10 stagiaires.
17. Quand les émotions débordent, 2 jours, 9 stagiaires.
18. Aménager les espaces en crèche, 2 jours, 11 stagiaires.
19. Comprendre la gestion budgétaire et se saisir enjeux financiers, 2 jours, 5 stagiaires.

Les formations sur site

143 heures de formation, 203 stagiaires

Autour de l'équipe et la sécurité : 10 formations sur site pour 76 heures de formation

- Analyse des pratiques professionnelles
- Initiation aux premiers secours
- Cohésion d'équipe et expression sensible
- Accompagner l'équipe dans l'accueil de l'enfant

Autour de l'enfant et de son développement : 6 formations sur site pour 58 heures de formation

- Accompagner et accueillir l'enfant en équipe
- La sécurité affective de l'adulte à l'enfant
- Accueillir les émotions en crèche
- Vivre la crèche hors des murs
- Quand les émotions débordent

8. La vie de l'équipe d'Alpaje-ACEPP05

2022, une année difficile...

Des coups durs ☹️ : 2 arrêts maladies pour syndrome d'épuisement professionnel

Des coups de cœur ;-): 2 recrutements sur le SAGA, en gestion et en paie

1 recrutement sur le projet prévenir et agir contre la précarité

Voici l'équipe salariée, telle qu'elle est ce jour (AG du 24 mai 2023)

Animation du réseau



- Claire MacPhail, Appui et accompagnement des adhérents, ingénierie territoriale, représentations, animation du réseau et animation de la dynamique collective associative, développement, suivi et mise en oeuvre des actions et projets développés par la fédération
- Marie-Ange Yvroud, Accompagnement et appui des adhérents hors conventions SAGA sur la partie analyse et enjeux financiers
- Delphine Chabot, Accompagnement et appui des adhérents hors convention SAGA sur la partie sociale, Convention collective Alisfa
- **PROJET**
 - Aurélie Deffeullier, Chargée de projet Prévenir et agir contre la pauvreté dès la petite enfance
 - Marie Reynier, Animatrice de l'espace itinérant enfant parents, dans le cadre du projet Prévenir et agir contre la pauvreté dès la petite enfance

Organisme de formation



- Claire MacPhail, Responsable de l'Organisme de formation, Responsable pédagogique
- Françoise May, Assistante administrative
- et des formateur-rices occasionnels

Service d'Accompagnement à la Gestion Associative



- Marie-Ange Yvroud, responsable du SAGA, accompagnatrice Gestion
- Delphine Chabot, responsable du Volet Social du SAGA, accompagnatrice Paie
- Delphine Richier, technicienne SAGA paie
- Anca Faurès, technicienne SAGA gestion
- Françoise May, assistante administrative

Vie Interne



Claire MacPhail, Coordinatrice fédérale, Animation et accompagnement de la vie associative de la fédération, lien avec l'ACEPP nationale et les partenaires, Animation et responsable de l'équipe salariée

9. Perspectives 2023

Les idées sont là, les envies aussi, mais il faut admettre que la charge de travail est lourde.

La perspective 2023 principale est centrée sur le bien-être des salariées, sur la prévention des risques psychosociaux.

L'association a connu un développement important en passant de 4 salariées à 8 salariées en l'espace de quelques mois en 2021. Cette croissance était pertinente, car elle répond à un besoin de terrain et nous paraît cohérente avec les remontées faites par les adhérents.

Toutefois, il convient maintenant de stabiliser cette équipe.

Aussi 2023, sera une année du prendre soin ! Tout en :

- Poursuivant notre mission d'animation du réseau des associations adhérentes,
- En maintenant la réponse au besoin de soutien et d'appui technique au quotidien,
- En renforçant **notre présence auprès des adhérents**, ils sont notre raison d'être !
- **La communication** est au centre de l'accès à l'information, de la visibilité et de la lisibilité de nos actions, nos efforts seront conjugués vers le site internet, l'actualisation de la page facebook et peut-être un article dans les pros de la petite enfance ! à paraître....
- Poursuivre notre action d'accompagnement à destination des **parents bénévoles administrateurs**
- Amorcer une réflexion collective autour des **enjeux pour le réseau, pour le secteur associatif de l'accueil des jeunes enfants**
- Organiser un évènement grand public autour de la parentalité, abordé avec humour
- Pour la vie associative : Il s'agira d'accueillir les volontés, les questionnements et les nouveautés, en proposant des **temps conviviaux** collectifs pour renforcer le lien, et prendre soin des administrateurs et des représentants des adhérents
- Organisme de Formation : l'année 2023 sera jalonnée par l'audit de contrôle de la certification qualité **Qualiopi**
- En 2023 aussi, il est prévue **une création de poste** fléché sur la responsabilité pédagogique de l'Organisme de formation, l'animation de formations et selon les financements dédiés : sur l'animation du réseau sur les champs de la Charte Nationale de l'accueil des jeunes enfants et du soutien à la parentalité.
- Voir la ligne d'arrivée pour le **projet « prévenir et agir contre la pauvreté dès la petite enfance »**
- En enfin, prendre en « main » la **Charte nationale de l'accueil du jeune enfant** pour la faire vivre dans le réseau

10. Rapport financier 2022